

**Déplacement au Niger de Madame Hélène Conway-Mouret,
ministre déléguée chargée des Français de l'étranger
Allocution devant la communauté française de Niamey
(5 février 2013)**

Monsieur l'Ambassadeur,
Madame et Messieurs les parlementaires,
Mes chers Compatriotes,

Depuis ma nomination, j'ai à cœur d'être le plus souvent possible auprès de la communauté française de l'étranger. Dans le contexte actuel, il était essentiel pour moi d'être présente ici, à Niamey.

Vous êtes directement concernés par la situation du Mali et l'impact de l'intervention est pour vous une réalité.

Les forces françaises, que je salue pour leur courage et leur engagement, sont aujourd'hui au Mali avec des objectifs clairement définis et rappelés par le chef de l'Etat à Tombouctou : préserver l'existence de l'Etat malien et accompagner le déploiement de la MISMA dans le cadre des résolutions adoptées par le Conseil de Sécurité de l'ONU pour permettre au Mali de recouvrer son intégrité territoriale. La communauté internationale dans son ensemble a soutenu la décision du Président de la République française.

Le Président Issoufou a pris une position ferme et courageuse que je tiens à saluer. Il partage avec la France une forte proximité de vues et d'intérêts. Son contingent était prêt avant l'intervention militaire. Il a franchi la frontière malienne le 28 janvier et a libéré la ville d'Ansongo, avec des troupes maliennes et des forces françaises.

J'ai souhaité être accompagnée aujourd'hui de parlementaires de la majorité présidentielle mais également de l'opposition car il est très important qu'au-delà de nos divergences politiques, nous puissions, dans une période comme celle-ci, témoigner en commun des valeurs qui nous réunissent. Ainsi, Pouria Amirshahi, votre député, Claudine Lepage, sénatrice représentant les Français établis hors de France et Alain Marsaud, député de la 10^{ème} circonscription, font partie de ma délégation.

Vos élus me relayent vos préoccupations. C'est pourquoi, je tiens à vous assurer que toutes les mesures de précaution lourdes certes mais ô combien nécessaires à votre sécurité ont été prises.

Vous le savez, les services de notre ambassade et le Centre de crise à Paris suivent la situation heure par heure. Le dispositif est adapté en fonction de l'évolution de la situation.

Par précaution, le lycée avait été fermé. Je l'ai dit à Bamako, la fermeture d'un établissement est une décision grave qui n'est jamais prise à la légère. Il ne s'agit pas de remettre en cause la mission de notre réseau scolaire à l'étranger. Il ne saurait être question de faire peser de quelque manière que ce soit le moindre danger sur les enfants scolarisés dans les établissements français. Je pense aussi à la sécurité des personnels dont je tiens à saluer le travail.

Dès lors, la décision de rouvrir le mardi 29 janvier a été prise, en responsabilité. Je sais que beaucoup de parents s'inquiètent de la continuité de l'enseignement. Je veux vous dire que cette question est au centre de mes préoccupations, pour nos jeunes compatriotes et pour les jeunes nigériens scolarisés dans nos établissements.

J'ai également conscience des difficultés qu'impose la situation actuelle pour le tissu économique français au Niger. Vous pouvez en témoigner vous-mêmes, la menace est réelle, nous la suivons de près depuis plusieurs années déjà, et le risque demeure important.

Le Niger a lui-même été touché, comme en ont témoigné les tragiques événements survenus à Arlit en septembre 2010, suivis par l'enlèvement et l'exécution de deux de nos compatriotes en janvier 2011.

La sécurité de nos entrepreneurs doit demeurer un impératif non négociable, et aucune initiative ne peut aujourd'hui être prise sans que de solides dispositifs de sécurité ne soient prévus, en lien avec notre ambassade. Nous devons jouer collectif. Le gouvernement français assume ses responsabilités : si l'Etat ne peut pas se substituer aux entreprises, il met tout en œuvre pour leur permettre de faire les choix adaptés. Je tiens également à remercier les efforts de l'Etat nigérien pour sécuriser les délégations et les emprises économiques françaises.

Après avoir visité le lycée et rencontré les parents et enseignants dont je salue l'engagement pour faire vivre notre établissement scolaire, je me rendrai tout à l'heure sur un point de regroupement situé au sein d'une entreprise française afin de m'assurer, sur le terrain, de l'application du plan de sécurité. J'en rendrai bien entendu compte à mon retour à Paris au chef de l'Etat et au gouvernement.

Mes chers compatriotes, je suis venue vous témoigner mon plein soutien en ces circonstances difficiles et vous dire que je reste à vos côtés./.